



**Très bon week-end à toutes et tous !**

---

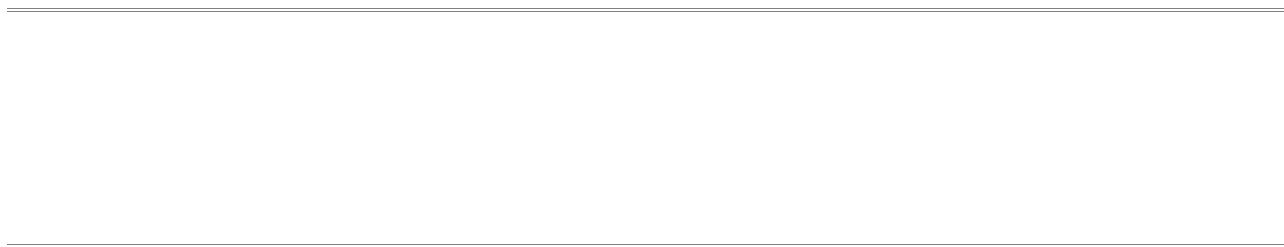


***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

**Téléchargez le bulletin d'adhésion ici**

## **2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°17**

**Sommaire :** Direction, Evas, Culture, Colloque, Carrière, UDA, policiers, retraites





## CANDIDATURE A L'INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEURS-TRICES D'ECOLE

**ANNEE SCOLAIRE 2019/2020**

Candidature à retourner à l'IEN pour le **2 NOVEMBRE** dernier délai au service DIPE2 - DSDEN des AM- 53 Avenue Cap de Croix-06000 Nice

[Circulaire IA et Fiche de candidature ici](#)

### **COPIE au SNUipp-FSU**

**Commissions d'entretien prévues les mercredis 5 et 12 décembre 2018.**

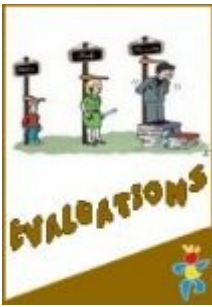
**ATTENTION** contrairement à ce qui est indiqué dans la circulaire dans le paragraphe A (erreur de frappe) - la condition d'ancienneté pour postuler à une inscription sur la liste d'aptitude est appréciée au 1er septembre 2019 (et non 2018)  
Nous l'avons signalé à l'IA, un erratum a été fait.

**ATTENTION:** les collègues qui assurent un **interim à l'année** doivent demander leur inscription sur la liste d'aptitude de direction obligatoirement. Ils seront exemptés d'entretien et inscrits sur la liste d'aptitude directement si avis favorable de l'IEN.

**Renouvellement d'inscription obligatoire:** sont concernés les collègues dont l'inscription sur liste d'aptitude prendra fin au 31/08/2019 et n'ayant pas exercé les fonctions de directeurs au moins 3 ans dans leur carrière.

**A NOTER :** comme chaque année, le SNUipp-FSU publiera bientôt un livret d'aide actualisé pour l'aide à l'entretien et organisera une réunion spécifique au local du SNUipp-FSU.

---



## Evaluations : le bazar continue !

"Message du Ministère :

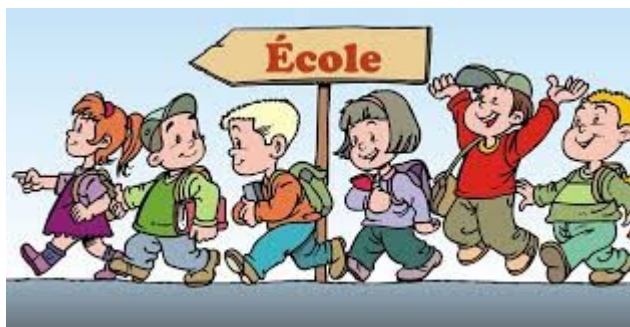
*Le portail de saisie des évaluations CP/CE1 est, en ce moment, très sollicité par un grand nombre de connexions simultanées. Les serveurs connaissent de forts ralentissements et des erreurs nous sont remontées.*

*Afin de permettre d'alléger la charge des serveurs et d'améliorer la fluidité des opérations de saisie, une maintenance est prévue **ce soir** par la DEPP.*

*Si vous rencontrez des difficultés à saisir **aujourd'hui**, nous vous conseillons donc d'attendre que celle-ci ait été effectuée."*

Espérons qu'ils mettent le plus longtemps possible.

[Le dossier du SNUipp-FSU ici](#)



## « Grandir en culture » Ville de Nice

Le SNUipp-FSU avait saisi l'IA dès l'annonce du nouveau dispositif mis en place à cette rentrée et justifié par une soit-disante « simplification administrative »

Lire le courrier du SNUipp-FSU : [ICI](#)

L'IA nous a répondu récemment et ses propos reflètent très nettement la marque de fabrique de la politique ministérielle actuelle faite d'injonctions et de verticalité.

Lire la réponse de l'IA: [ici](#)

**En d'autres termes, "nous savons mieux que vous ce qui est bon pour vous", et ici en l'occurrence pour nos élèves. Reprise en main par les IEN de la politique culturelle des écoles de Nice au motif de coordonner les parcours culturels des élèves et en imposant aux directeurs-trices un pilotage centralisé.**

**Usine à gaz de plus**, les collègues ont fait 2 vœux renvoyés à la circo, validés ou non par l'IEN puis par le médiateur culturel de la Ville de Nice.

Quid des demandes non satisfaites et donc du parcours des élèves imaginé cette année qui sera forcément modifié, repensé et les choix de 2020 ou 2021 seront évidemment en incohérence avec les vellétés de cette année ?

Nous sommes très éloignés d'un choix maîtrisé par les écoles et les collègues.

### **Et ça se poursuit ... l'usine à gaz est lancée...**

Des écoles nous signalent avoir reçu des mails pour réponse et choix des collègues retoqués dans l'urgence et dans la journée, qui plus est dans un catalogue restreint.....Les vœux sont à refaire, parfois pour de nombreux collègues de l'école ou sur tout un cycle. Là, on nous parle d'urgence, de réponses individuelles directes (sic!) mais plus de cohérence, de maîtrise par les écoles, et de parcours concerté. Sauve qui peut et tous aux rames....

Sans parler de la perte de temps et d'énergie...



*1- Donc soit nous sommes d'une incohérence rare, soit il y a un certain nombre de critères préétablis en haute sphère dont il eût été pertinent d'avoir la teneur afin de ne pas gaspiller autant de temps et d'énergie lors de la phase de vœux..... Les collègues sont remontés, on se demande pourquoi.*

*Nous avons d'ailleurs demandé pourquoi nos vœux n'étaient pas retenus, .....nous attendons la réponse.*

*2- Les premiers retours de la reprise en main de l'opération Grandir en culture par les len ne semblent pas bons du tout. Certains collègues n'auraient aucun de leurs 2 choix, d'autres 1 seul des 2 choix, sans possibilité de candidater sur autre chose, ou alors avec la seule possibilité de candidater sur quelque chose d'imposé par l'inspection. Les critères de choix ne semblent pas très clairs (Prise en compte d'un projet de classe ou d'école, qu'on n'a pas présenté de toute façon car le formulaire était ridiculement petit, équité entre les écoles ? Distance par rapport au lieu de l'animation ? Premier à se manifester, premier servi ?)*

*Bref, on a vraiment le sentiment d'être dépossédé de quelque chose qui fonctionnait bien et nous donnait satisfaction. Encore une décision qui nous démotive et qui nous prouve qu'on est vraiment pas dans l'école de la confiance.*

*3- Il me semblait pourtant que les personnes les plus habilités à tenir compte des "créneaux offerts par les établissements culturels" étaient les médiateurs eux-mêmes.*

*Mais visiblement, on ne peut pas leur faire confiance. Pas plus qu'aux équipes pédagogiques pour assurer la cohérence du parcours culturel de leurs élèves.*

*Heureusement que l'administration, qui connaît parfaitement le terrain, veille au grain !*

Faites nous part de la situation de votre école et de vos remontées à ce sujet. N'hésitez pas à demander des explications à votre IEN si les voeux n'ont pas été validés.

Nous en ferons état à l'IA lors d'une prochaine rencontre pour lui prouver, s'il en était besoin, que « l'école de la confiance », c'est autre chose !



**Colloque SNUipp-FSU 06 : Le programme complet ici**

**Venez nombreuses et nombreux ! Bien loin des animations pédagogiques formatées !**

**JEUDI 15 Novembre : " Ensemble reprenons la main sur notre métier " à l'UFR Staps à NICE - 8h30/16h30**

En présence de Jacques Bernardin président du GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) et docteur en sciences de l'éducation,

de Francette Popineau Secrétaire générale du SNUipp-FSU.

Le GFEN (Groupe Français d'Education Nouvelle) est un mouvement de recherche et de formation en éducation. Son pari philosophique du « Tous capables » postule que chaque enfant a des capacités immenses pour comprendre et créer. Il récuse les critères usuels de réussite et d'échec. La réussite de tous passe par le refus d'une idéologie de la méritocratie, la création de conditions d'une égalité réelle contre « l'égalité des chances », la lutte contre le retour de l'idéologie des dons et du handicap socioculturel et l'individualisation à outrance.

Prévenir le SNUipp de votre participation par mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

**ATTENTION: Courrier à l'IEN dernier délai avant le 15 octobre**

+ COPIE au SNUipp-FSU : **TOUT EST ICI**

---



## Mouvement et permutations : des projets à combattre !

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une série de rencontres avec les organisations syndicales pour remettre à plat l'organisation des mouvements inter et intra départementaux. Ses premières propositions ont de quoi inquiéter.

Des rencontres préparatoires à l'écriture de la circulaire mobilité pour les permutations interdépartementales et le mouvement 2019 se sont tenues au ministère de l'Éducation nationale les 10 et 18 octobre derniers.

Il s'agissait pour l'administration de présenter aux organisations syndicales les changements qu'elle entend apporter dans les barèmes des deux opérations et **dans les modalités spécifiques du mouvement.**

**S'agissant des permutations**, le SNUipp-FSU a d'emblée pointé la baisse régulière des taux de satisfaction qui sont passés de plus de 65% en 2010 à moins de 24% en 2018. Une situation à mettre en regard d'une hausse régulière des changements de département au titre des ineat-exeat, alors que la phase des permutations informatisées reste celle qui offre le plus de garanties en termes d'équité et de transparence. Quoi qu'il en soit, les propositions ministérielles n'amélioreront ni les taux de satisfaction aux permutations, ni ceux du mouvement.

[Lire la suite](#)

---



L'Université d'automne du SNUipp-FSU tient sa dix-huitième édition les 19, 20 et 21 octobre à Port-Leucate après plus de 400 participantes et participants et une vingtaine de conférences sur l'école et ses enjeux actuels. 24 collègues des Alpes-Maritimes. 18<sup>e</sup> édition

**L'UDA, l'Université d'automne du SNUipp-FSU, c'est la rencontre incontournable entre le monde de la recherche et celui de l'éducation.**

La 18<sup>e</sup> édition se tiendra les 19, 20 et 21 octobre prochains à Port-Leucate dans l'Aude. Le temps de sortir la tête de l'eau et d'aborder différents thèmes liés au métier : liberté

pédagogique, philosophie en classe, relation aux familles, climat de classe, inclusion, neurosciences, égalité des sexes, littérature jeunesse, langage, apprentissages...

En plénières interviendront Frédéric Saujat sur le pouvoir d'agir des enseignants, Sylvie Cèbe et Nathalie Bagilet sur la conception d'outils didactiques recherche / profession, Rémi Brissiaud sur le calcul et la résolution de problèmes, Denis Paget sur la liberté pédagogique. Mais il sera possible de suivre également Laurent Lescouard, Sylvie Plane, Laurence de Cock, Pierre Périer et beaucoup d'autres.

**L'UDA, c'est aussi avant et pendant sur [www.snuipp.fr](http://www.snuipp.fr), sur la page [Facebook](#) et sur [Twitter](#) avec le [#UDASNUIPP](#).**

**Vous pouvez poser vos questions qui seront transmises lors des conférences au moment des échanges avec la salle et les réponses seront mises en ligne.**

---



**Policiers dans les écoles niçoises : consultation des conseils d'école !**

**Chacun sait ce qu'en pense le SNUipp-FSU. [Lire ici](#)**

**Un garde-fou tout de même dans le cadre de la consultation des conseils d'école :  
il faut l'unanimité de ses membres et non la majorité**

---



**Publications FSU sur la réforme des retraites**

**Pour le SNUipp et la FSU, les discussions qui s'annoncent sur une nouvelle réforme des retraites ne peuvent pas être synonymes de dégradation du montant des pensions, ni d'abandon du code des pensions pour les fonctionnaires. C'est l'amélioration du système actuel qui est indispensable.**

Pour mieux informer les personnels, pour comprendre quels sont les enjeux de cette réforme qui concerne l'ensemble des salarié-es du secteur privé comme du secteur public pour en débattre et agir.

**Deux publications fédérales sont disponibles, d'autres sont à suivre**

« **Pour un scénario durable et solidaire** », une présentation du système à points ou à comptes notionnels permet d'en pointer les dangers ; les sources de financements

possibles et **les propositions de la FSU** pour des retraites solidaires sont également déclinées.

□ « **Des droits à préserver et à conquérir** » fait le point sur les droits qui pourraient être impactés : droits familiaux (prise en compte des enfants, temps partiels..), pensions de réversion. **La revendication** de nouveaux droits comme la prise en compte des années d'études ou l'aménagement des fins de carrière est également abordée. Les inégalités femmes/hommes déjà importantes dans le système actuel risqueraient d'être amplifiées.

[Lire les publications](#)

---



## SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook



### **CALCULEZ** votre retraite:

<http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

#### PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge" (60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

[Lire la suite et modèle de lettre](#)

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)



Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -  
Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le  
lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-  
mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)